



Extrait du registre des délibérations Comité Syndical du PETR Pays de Morlaix Séance du Mardi 16 septembre 2025

SESSION ORDINAIRE

Date de la convocation :

10 septembre 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 16

Présents : 13

Votants : 13

Présidence de séance

Henri BILLON

Secrétaire de séance

François GIROTTO

L'an deux mille vingt-cinq, le seize septembre à dix heures, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays de Morlaix, légalement convoqué, s'est réuni salle des conférences à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Finistère Morlaix sous la Présidence de Monsieur Henri BILLON.

PRÉSENTS :

Morlaix communauté : Jean-Paul VERMOT, Christophe MICHEAU, Nicole SEGALEN-HAMON, Solange CREIGNOU, Bernadette AUFFRET, Guy PENNEC.

Communauté de communes du Pays Landivisiau :

Henri BILLON, Marie-Claire HENAFF, Laurence CLAISSE, Robert BODIGUEL.

Haut-Léon communauté : Jacques EDERN, Bernard FLOCH.

Titulaire absent représenté par un suppléant : Julien KERGUILLEC représenté par François GIROTTO.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents excusés :

Morlaix communauté : Anne-Catherine LUCAS

Haut-Léon communauté : Aline CHEVAUCHER, Jean-Noël EDERN.

Participe aussi à cette séance, Aëla LECOINTRE, directrice du PETR Pays de Morlaix

Séance de Comité syndical du PETR Pays de Morlaix du 16 septembre 2025

OBJET	ADOPTION DU PROCES VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU 27 MAI 2025
ACTE	CS-2025-04-N23
RAPPORTEUR (S)	HENRI BILLON

Le Président indique que le Procès-Verbal de la réunion du 27 mai 2025 a été adressé individuellement à chaque Conseiller Syndical,

Après avoir entendu le Rapporteur ;
Après avoir pris connaissance du Procès-Verbal ;

Vu l'article 5211-46 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

DELIBERATION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE d'entériner le Procès-Verbal de la réunion du 27 mai 2025

Présents	13
Pouvoir	00
Votants	13
Pour	13
Contre	00
Abstention	00

Fait à Morlaix, le 16 septembre 2025

Le Président
Henri BILLON



Pays
de
Morlaix

